

Compte rendu de la réunion bureau du jeudi 03 février 2022

CLUB VÉLOCIO GAILLARD

la passion partagée du vélo depuis 1966



www.cvgbrive.fr

1	Marie ASTRUC	présidente	X
2	Patrice BOUILLAGUET	trésorier	X
3	Pierre BOURJADE	VTT-BRIVE-ROCA	X
4	Guy BURGUET	brevets	X
5	Jean-François CHAUDIÈRES		X
6	Alain COURNEIL	secrétaire-gazette-internet	X
7	Magne ENGBLAD		X
8	Chantal LEGOUFFE	secrétaire adjointe	X
9	Laurent MONS	vice-président	X
10	Francis MONTEIL	vie du club	X
11	Joël MOULIN	rando des coteaux	X
12	Martine MOULIN	projets féminines	X
13	Jean-Louis POLLENTIER	communication-sécurité	X
14	Marinette RASTOIX	trésorière adjointe-salles	X

APPROBATION du compte rendu de la réunion du 06/01/2022 : adopté

EFFECTIFS : 67 licenciés au 03/02/2022 dont 3 nouveaux, Martine DELRIEU, Jacques LARIVIERE et Thierry COUTIER, à qui nous souhaitons la bienvenue au CVG

■ 2 doubles affiliés : Catherine MONTORIER-HÉRY et André SCHIOLAZ

■ 5 sympathisants : Claude BÉRARD, René COMBY, Daniel FEIX, Georges LEBIGOT et Marie-Christine SOULIER

SOIRÉE FESTIVE : initialement prévue le 21/01/2022, le bureau propose de remplacer la soirée galette par une soirée festive. Malheureusement aucune salle n'est disponible.

BRIVE-ROCAMADOUR : Pierre communique le compte rendu de la commission du 31 janvier 2022. Le parcours a été complètement reconnu. Quelques détails d'organisation restent à finaliser. **Nous comptons sur la présence de tous à différents postes. Manifestez-vous auprès de Pierre.**

1^{ère} SORTIE EXCENTRÉE : vendredi 25/03/2022, départ de TERRASSON ou de BRIVE, restaurant à ARCHIGNAC. La publication du parcours et des inscriptions du repas seront publiées sur le site et dans la gazette de mars.

SÉJOURS COURTS & SÉJOUR D'ÉTÉ : le bulletin des inscriptions sera envoyé par mail. Toutes les informations sont sur le site du club.

AG du CODEP : elle est reportée au samedi 26 mars 2022, toujours à Lissac/Couze, une semaine après celle du COREG Nouvelle-Aquitaine qui se tiendra le samedi 19 mars, à Mussidan (33)

MESURES SANITAIRES APPLICABLES AU 31 JANVIER 2022 : la note d'information a été de suite transmise à tous les adhérents et elle est visible sur le site.

MENTION OBLIGATOIRE SUR LE BULLETIN D'INSCRIPTION AUX MANIFESTATIONS : communiquée par la FFVÉLO «j'atteste sur l'honneur que je suis en condition physique suffisante pour effectuer le parcours que j'ai choisi et avoir pris connaissances des difficultés du parcours que j'ai choisi et des consignes de sécurité.»

INVITATIONS DES CLUBS SPORTIFS BRIVISTES A DES MATCHS : la direction des sports propose des invitations pour encourager les clubs brivistes.